

ARMOIRIES ET LOGO

Les **armoiries de la Ville d'Annemasse** que l'on peut voir sur le fronton de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville présentent le blason de la Savoie (croix d'argent sur fond de gueules). Ces armoiries ont été adoptées par le Conseil Municipal d'Annemasse sur proposition du Maire Monsieur MONTESSUIT le 5 juillet 1933 : "**Ecu français moderne, d'azur à la bande d'or murale romaine, couronne à forteresse**" avec en devise "**Agere non Loqui**" (Agir plutôt que parler).



En 1991, la Ville d'Annemasse décide de se doter d'un **logo** qui est en fait une actualisation stylisée de ses armoiries.

Ainsi le graphisme très moderne du logo actuel qui figure désormais sur tous les papiers officiels de la Mairie a conservé l'esprit des armoiries, à savoir la Croix de Savoie et les bandes parallèles.



Référence des couleurs:

■ PANTONE 485	■ GRIS 5445
■ JAUNE PRIMAIRE	■ PANTONE 280